



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE ETHERNA IMMUNOTHERAPIES DANS LE CADRE DE SON RAPPROCHEMENT AVEC VALERIO THERAPEUTICS POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DE THÉRAPIES CIBLÉES À BASE D'ARN

Corporate - M&A | 27/08/26 | Julien Aucomte Maxime Legourd Albane Shehabi Jean-Damien Boulanger



SCIENCES DE LA VIE & SANTÉ

August Debouzy a conseillé Etherna Immunotherapies, société belge spécialisée dans les technologies d'ARN messager et de nanoparticules lipidiques, dans le cadre de la signature des accords définitifs relatifs à son acquisition par Valerio Therapeutics, société de biotechnologie cotée sur Euronext Growth Paris.

Fondée sur une valeur d'entreprise de 30 millions d'euros, l'opération prévoit une contrepartie versée pour partie en numéraire et pour partie en actions Valerio Therapeutics. Elle s'accompagne d'un financement PIPE de 40,25 millions d'euros souscrit par des investisseurs existants et nouveaux, qui servira notamment à couvrir la composante en numéraire, l'intégration d'Etherna et le développement de la société issue du rapprochement.

Ce rapprochement réunit les technologies de ciblage cellulaire de Valerio, les plateformes d'Etherna et les capacités de production dont cette dernière dispose sur son site de Niel, en Belgique. Il vise à constituer une entreprise de biotechnologie intégrée et à accélérer le développement de médicaments à base d'ARN capables d'atteindre des tissus situés au-delà du foie, l'un des principaux obstacles rencontrés jusqu'à présent dans ce domaine. La société issue du rapprochement couvrira ainsi toute la chaîne, de la conception des molécules à leur production pour les essais cliniques.

La réalisation de l'acquisition reste soumise à l'approbation des actionnaires de Valerio Therapeutics lors d'une assemblée générale extraordinaire attendue début octobre 2026. Des engagements de vote irrévocables ont d'ores et déjà été obtenus auprès d'actionnaires représentant plus de 70 % des droits de vote.

L'équipe August Debouzy ayant conseillé Etherna Immunotherapies était composée de **Julien Aucomte** et **Jean-Damien Boulanger**, Associés, **Maxime Legourd**, Counsel, et **Albane Shehabi**, Avocate.
